

Douze clefs de lecture pour comprendre le Grand Paris

Le Grand Paris est à la fois une réalité et un territoire de projet déjà en marche. C'est d'abord une entité urbaine de taille mondiale, dont l'extension s'est faite au XX^e siècle autour de Paris et qui rassemble plus de dix millions d'habitants au sein de l'Île-de-France, première région économique d'Europe. C'est aussi un grand chantier, qui fédère des milliers d'initiatives de toutes sortes lancées ou soutenues par les collectivités territoriales et l'État. C'est donc un véritable projet de société.

Ainsi, raconter le Grand Paris, c'est raconter des histoires qui s'entremêlent pour tisser un récit commun : celui de la construction d'une métropole vivante, multiple, solidaire et durable. Il n'y a donc pas un seul grand projet du Grand Paris, avec un début et une fin, mais plutôt une constellation de plus de 650 projets de développement urbain, petits et grands, qu'il s'agit de réunir dans une vision métropolitaine partagée. Certains sont en gestation depuis longtemps, beaucoup sont en cours de réalisation, d'autres ne verront le jour que dans une ou deux décennies. D'ores et déjà 175 kilomètres de nouvelles lignes de métro automatique sont programmées, 18 contrats de développement territorial sont en passe d'être signés entre l'État et les collectivités concernées, le schéma directeur *Île-de-France 2030* est en cours de révision par la région en association avec l'État, des accords de coopération sont signés ou en voie de l'être, un débat sur la gouvernance est mené au sein de Paris Métropole.

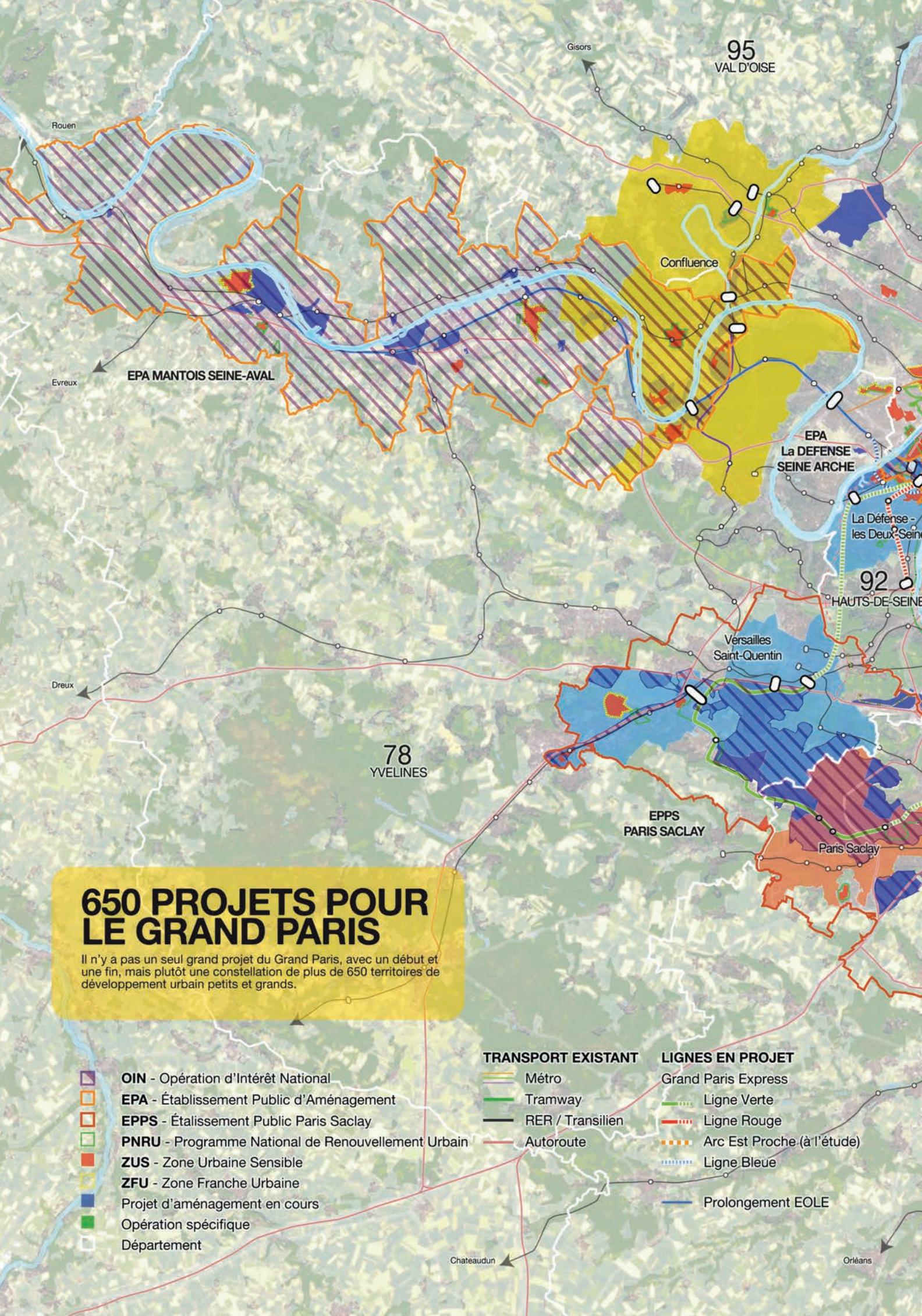
La consultation internationale lancée en 2008 auprès de dix équipes pluridisciplinaires d'architectes et d'urbanistes a permis de faire naître une nouvelle conscience du potentiel d'évolution du Grand Paris, à travers un ensemble d'idées et de propositions concrètes. Elle a jeté les bases d'une réflexion métropolitaine dont les résultats commencent aujourd'hui à voir le jour. Ce travail créatif sur la métropole se poursuit à travers l'Atelier International du Grand Paris et son Conseil scientifique d'architectes-urbanistes par la production de nouvelles propositions ciblées sur des thèmes transversaux ou sur des territoires à valeur d'exemple.

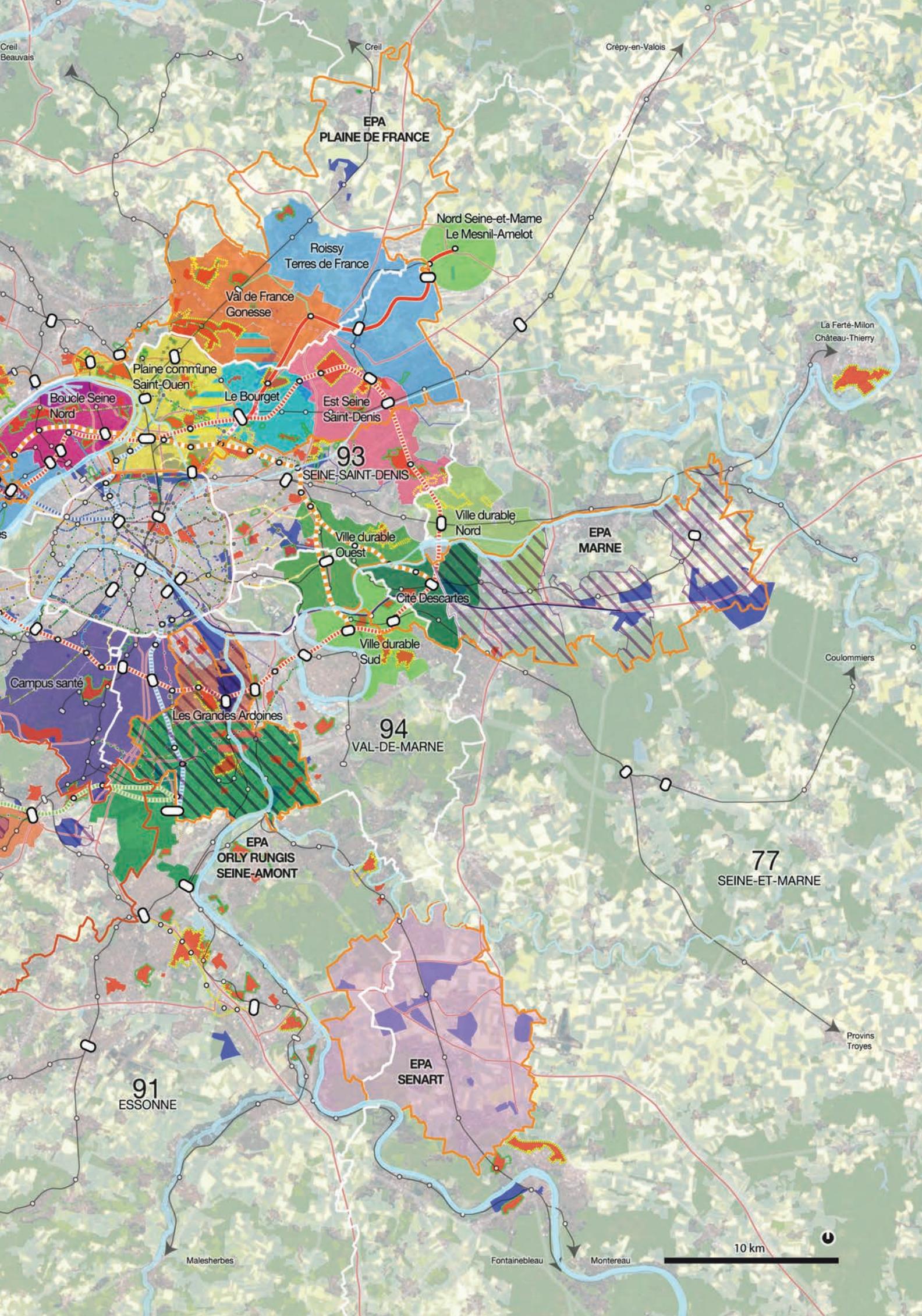
Dès à présent, on peut donner à comprendre la dynamique du Grand Paris de façon claire pour tout un chacun. Ce n'est pas qu'une affaire de spécialistes : il concerne tous les habitants de la métropole. C'est pourquoi cette brochure proposée par l'équipe de l'Atelier International du Grand Paris s'adresse à tous. Les douze clefs de lecture ici présentées sont balisées par autant de cartes inédites, qui représentent, chacune à leur manière, cet espace métropolitain en gestation. Il faut parcourir textes et cartes ensemble, pour mieux partager la dynamique qui anime aujourd'hui le Grand Paris.

Les projets présentés ici sont en grande partie, du moins dans leur esprit, le fruit d'une ambition partagée, notamment par les membres du Conseil d'administration de l'AIGP. Cependant, ils peuvent recouper des engagements multiples, des points de vue différenciés, des degrés de maturité divers. C'est pourquoi le récit proposé est celui d'un horizon prospectif.

Bertrand Lemoine

Directeur général de l'Atelier International du Grand Paris





Sommaire

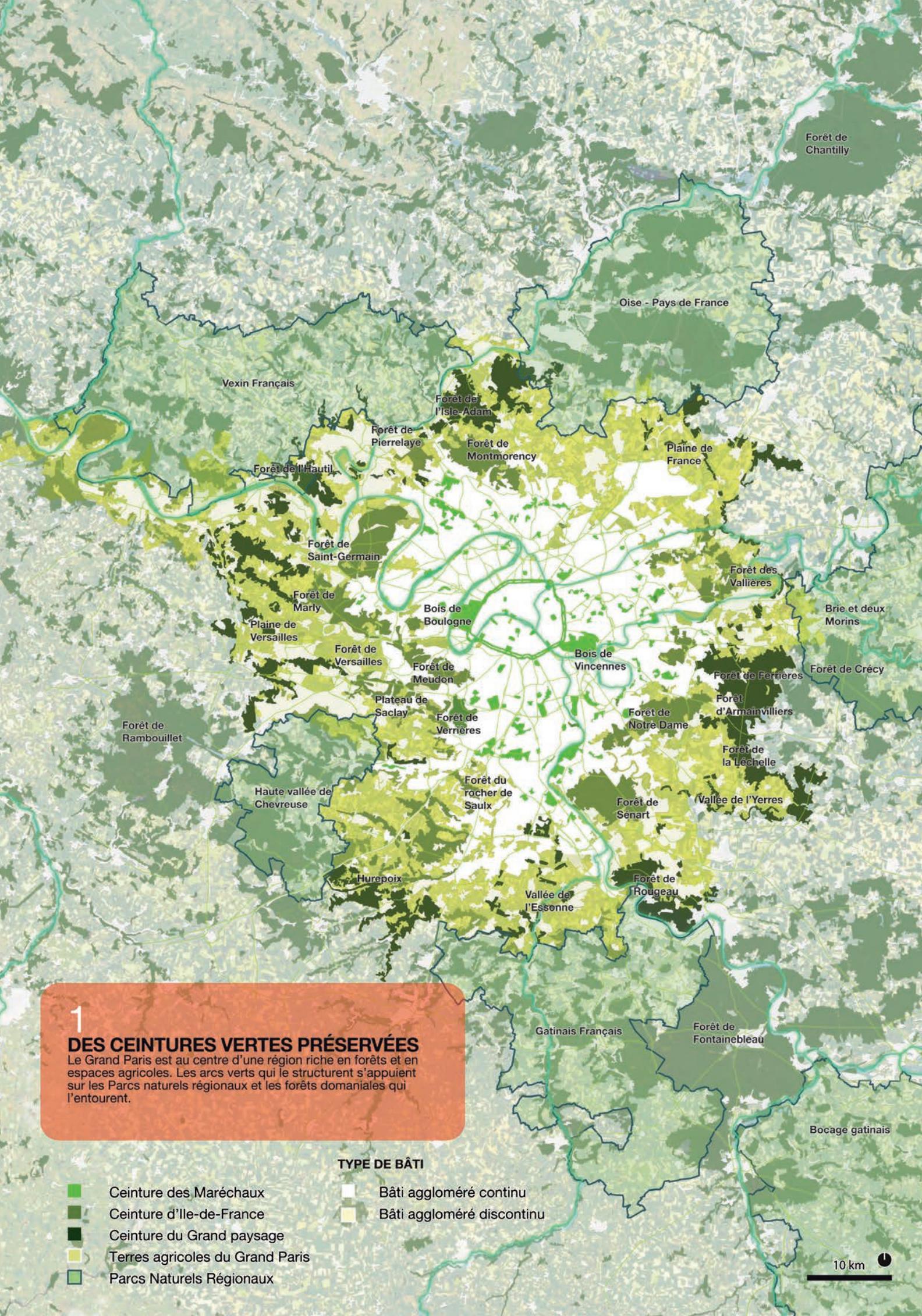
- 1 DES CEINTURES
VERTES PRESERVÉES / 6**
- 2 LA SEINE,
BIEN COMMUN
DU GRAND PARIS / 8**
- 3 UNE OFFRE DE
TRANSPORTS PUBLICS
RENFORCÉE / 10**
- 4 LA ROUTE
ET LE TRANSPORT ROUTIER
REPENSÉS / 12**
- 5 UNE MÉTROPOLE PLUS
COMPACTE ET INTENSE / 14**
- 6 DE NOUVEAUX
CENTRES URBAINS / 16**
- 7 DES QUARTIERS
MIEUX INTÉGRÉS / 18**
- 8 DE GRANDS PROJETS
EMBLÉMATIQUES / 20**
- 9 UNE MÉTROPOLE
D'EXCELLENCE / 22**
- 10 UNE BEAUTÉ
MÉTROPOLITaine / 24**
- 11 UNE GOUVERNANCE
ADAPTÉE / 26**
- 12 UN GRAND PARIS
DURABLE / 28**

1

DES CEINTURES VERTES PRESERVÉES

Le Grand Paris préserve plusieurs ceintures vertes qui renforcent la présence de la nature dans et autour de la métropole.

Les arcs verts autour du Grand Paris vont de la ceinture des anciennes fortifications héritée du XIX^e siècle le long des boulevards des Maréchaux de Paris jusqu’aux grands espaces naturels de l’Île-de-France, mêlant parcs, bois, forêts, zones humides et espaces agricoles. Ces ceintures discontinues forment autant de paysages et de lisières où pourra se redéployer une agriculture de proximité conciliée avec des espaces de biodiversité préservés, tels que les Parcs naturels régionaux ou les forêts domaniales et régionales renforcés par la création d’une nouvelle forêt d’un million d’arbres autour de Pierrelaye. Ces territoires verts pourraient être articulés avec les différents types d’espaces habités. D’une part avec les zones urbaines denses où le végétal est néanmoins présent, par exemple sous forme d’alignements d’arbres ; d’autre part avec les quartiers diffus, tels que les ensembles pavillonnaires avec leurs jardins ou les grands ensembles avec leurs vastes espaces ouverts.



1

DES CEINTURES VERTES PRÉSERVÉES

Le Grand Paris est au centre d'une région riche en forêts et en espaces agricoles. Les arcs verts qui le structurent s'appuient sur les Parcs naturels régionaux et les forêts domaniales qui l'entourent.

TYPE DE BÂTI

- Bâti aggloméré continu
- Bâti aggloméré discontinu

- Ceinture des Maréchaux
- Ceinture d'Ile-de-France
- Ceinture du Grand paysage
- Terres agricoles du Grand Paris
- Parcs Naturels Régionaux

10 km



LA SEINE, BIEN COMMUN DU GRAND PARIS

Le Grand Paris s'appuie sur la mise en valeur de la Seine et de ses affluents comme fils conducteurs de la métropole.

La Seine et ses affluents sont à considérer comme un « monument » qui rassemble les habitants du Grand Paris autour d'une richesse naturelle commune, vecteur de biodiversité comme d'une nouvelle urbanité, jusque dans les zones inondables. La Seine génère des paysages exceptionnels qui impriment leur marque sur toute la métropole, pouvant être valorisés à l'échelle la plus large. Les territoires qui la bordent, accueillent aussi de multiples usages, des loisirs à l'industrie, qui doivent continuer à cohabiter. L'une des ambitions sera de renforcer la navigation fluviale par une meilleure exploitation de la voie d'eau tout au long de la vallée, par la création d'un nouveau grand port fluvial à Achères et par le développement de la plate-forme maritime du Havre. Partout où cela est possible les berges pourraient être rendues accessibles aux piétons et la Seine valorisée dans la majesté de son cours, notamment dans les espaces urbanisés pour que la ville retrouve son fleuve.



3

UNE OFFRE DE TRANSPORTS PUBLICS RENFORCÉE

Le Grand Paris sera structuré par le renforcement de son réseau de transports publics et son extension à travers 175 kilomètres de nouvelles lignes de métro automatique.

Une métropole comme le Grand Paris doit être largement irriguée par un maillage de transports publics efficaces et cohérents, assurant la mobilité des habitants et des usagers sur l'ensemble du territoire comme la desserte de proximité en interconnectant tous les modes de transport. Les projets progressivement réalisés d'ici les quinze prochaines années, incluent la remise à niveau des RER existants, le prolongement de plusieurs lignes du métro parisien, de nouvelles tangentielles, la création de quatre tramways et les nouvelles lignes du Grand Paris Express avec pas moins de 72 gares. Ces dessertes ferrées seront complétées par le maillage fin des réseaux d'autobus, et pourquoi pas, par d'autres modes alternatifs comme les téléphériques urbains. Elles seront aussi mieux connectées avec les réseaux routiers par l'intermédiaire de parkings relais. D'autres infrastructures sont envisagées comme les rocades de contournement du TGV, une liaison directe avec l'aéroport Charles-de-Gaulle et la Ligne Nouvelle Paris Normandie le long de la vallée de la Seine vers Le Havre.



4

LA ROUTE ET LE TRANSPORT ROUTIER REPENSÉS

Les routes et les autoroutes du Grand Paris vont évoluer pour accueillir plus de transports collectifs, même si l'automobile est appelée à rester présente dans des formes renouvelées.

Le réseau des routes devrait être complété là où cela est nécessaire : poursuite de la Francilienne, développement du réseau des rues dans certains quartiers en mutation etc. Mais dans son ensemble le réseau routier peut recevoir davantage de transports publics, soit sur des voies en site propre, soit par une gestion différente de la circulation.

Les autoroutes urbaines et les voies rapides - telles que l'A4 ou les Berges de Seine - pourraient être en partie transformées en boulevards urbains, le long desquels il deviendra alors possible de construire. Le report vers le transport collectif sera systématiquement encouragé, notamment par une offre de parkings repensée. Le recours à des pratiques nouvelles, telles que l'autopartage, Autolib ou la mise à disposition de véhicules électriques permettra aussi d'améliorer la mobilité dans la métropole.



5

UNE MÉTROPOLE PLUS COMPACTE ET INTENSE

L'avenir du Grand Paris passe par son intensification, selon le modèle européen des villes compactes par opposition à l'étalement urbain, pour offrir à tous ses habitants la possibilité d'y habiter dignement.

Intensifier la métropole, cela signifie de construire de manière privilégiée et ciblée, dans certaines de ses parties, plus de logements, de bureaux, de locaux d'activité, de commerces et de services, tout en préservant ses espaces naturels et agricoles. L'ensemble des acteurs s'est donné pour objectif - objectif inscrit dans la loi et le prochain Schéma Directeur d'Île-de-France - de porter la construction de logements neufs à 70 000 par an. Cela permettra de loger une population nouvelle d'environ 50 000 personnes par an mais aussi d'accompagner les mutations familiales, les nouvelles formes de cohabitation, le vieillissement de la population et le nécessaire renouvellement du parc de logements. Plusieurs types de densification pourraient mis en œuvre, dans des formes adaptées au contexte : par exemple une densification forte, à l'instar du cœur de Paris, dans les secteurs situés tout près des gares de métro, de RER ou du Grand Paris Express, ou encore autour des grands parcs ; une densification légère, diffuse et progressive dans les quartiers pavillonnaires, qui ne remettra pas en cause leur caractère et la place de la nature ; ou encore une densification appropriée sur les espaces aujourd'hui peu construits : les hypermarchés, les parkings, les abords des voies de circulation, les zones d'activité ou de logistique, mais aussi les grands ensembles où pourraient être développés emplois et services urbains. Ces possibilités d'intensification seront liées à une meilleure desserte en transports publics.



5

UNE MÉTROPOLE PLUS COMPACTE ET INTENSE

Les quartiers situés à moins de dix minutes à pied d'une gare existante ou future, soit à moins d'un kilomètre, sont les lieux prioritaires de l'intensification future du Grand Paris.

TYPE DE BÂTI

- Dense
- Mixte
- Pavillonnaire
- Bâtiment fonctionnel
- Zone d'activité

Périmètre de 1000 m autour d'une gare existante

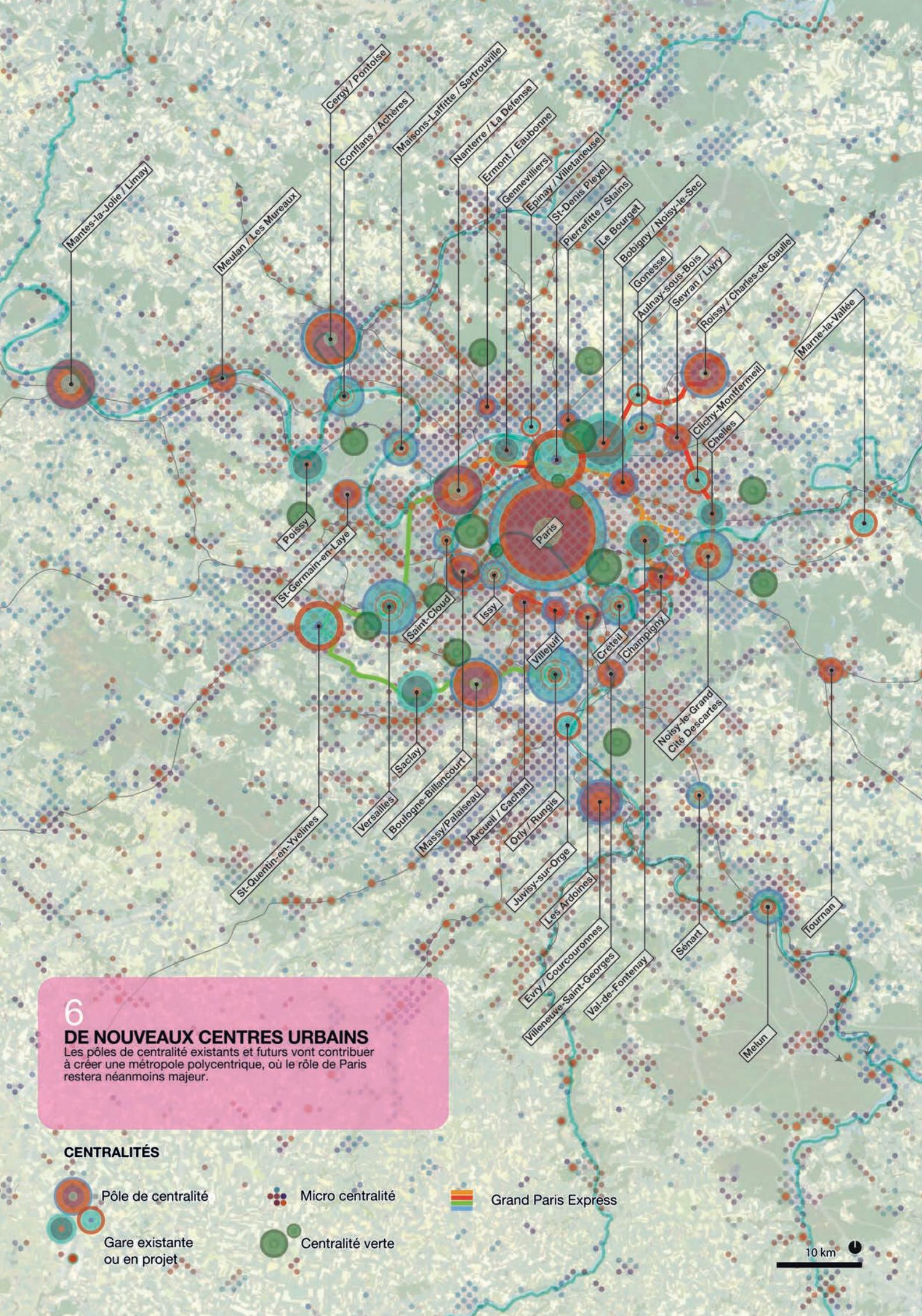
10 km

6

DE NOUVEAUX CENTRES URBAINS

Le Grand Paris de demain s'appuiera sur l'excellence et le rayonnement de Paris mais aussi sur de nouveaux centres urbains, créés ou renforcés, qui seront autant de pôles d'attractivité métropolitaine.

Paris est un centre économique, culturel et scientifique mondial, qui regroupe des fonctions politiques et administratives majeures. C'est aussi une ville appréciée de ses habitants, des milliers d'usagers qui la pratiquent quotidiennement et des touristes qui la visitent. Le redéploiement des réseaux de transports publics rendra possible l'affirmation d'une véritable multipolarité dans la métropole. Il s'agira de combiner plus harmonieusement dans les nouveaux centres urbains, habitat et emplois, tout en facilitant l'accès à la culture, aux services urbains et à l'éducation. Une douzaine de nouveaux pôles vont se voir ainsi renforcés, tels que La Défense, Cergy-Pontoise, le Carrefour Pleyel, le site du Bourget, le triangle de Gonesse, les abords de Roissy-Charles-de-Gaulle, Noisy-le-Grand Cité Descartes, les Ardoines, Boulogne-Billancourt, Versailles-Satory, Saint-Quentin-en-Yvelines etc. Dans la dynamique de ces pôles et en lien avec eux, les autres territoires avec leurs lieux de vie pourront mieux s'inscrire dans l'espace métropolitain en s'appuyant sur un système de mobilité fine relié aux nouvelles centralités.



7

DES QUARTIERS MIEUX INTÉGRÉS

Le Grand Paris ne peut se penser et se faire en laissant de côté les quartiers dits sensibles. Ils font partie intégrante d'une métropole dynamique et solidaire.

Un tiers des zones urbaines sensibles de France sont dans le Grand Paris. Les politiques de rénovation urbaine sont évidemment à poursuivre, même si elles ne suffisent pas à résoudre l'ensemble des difficultés que peuvent rencontrer ces quartiers. Tout en étant de moins en moins synonymes de destructions systématiques, elles sont conjuguées avec des actions de désenclavement physique et d'accessibilité par les transports publics, de développement économique et social et d'intégration par l'emploi et la culture. C'est un enjeu majeur que de déployer toutes les solutions possibles et d'en inventer de nouvelles pour réussir l'insertion dans l'espace métropolitain de tous les quartiers qui en sont aujourd'hui exclus ou mal intégrés.

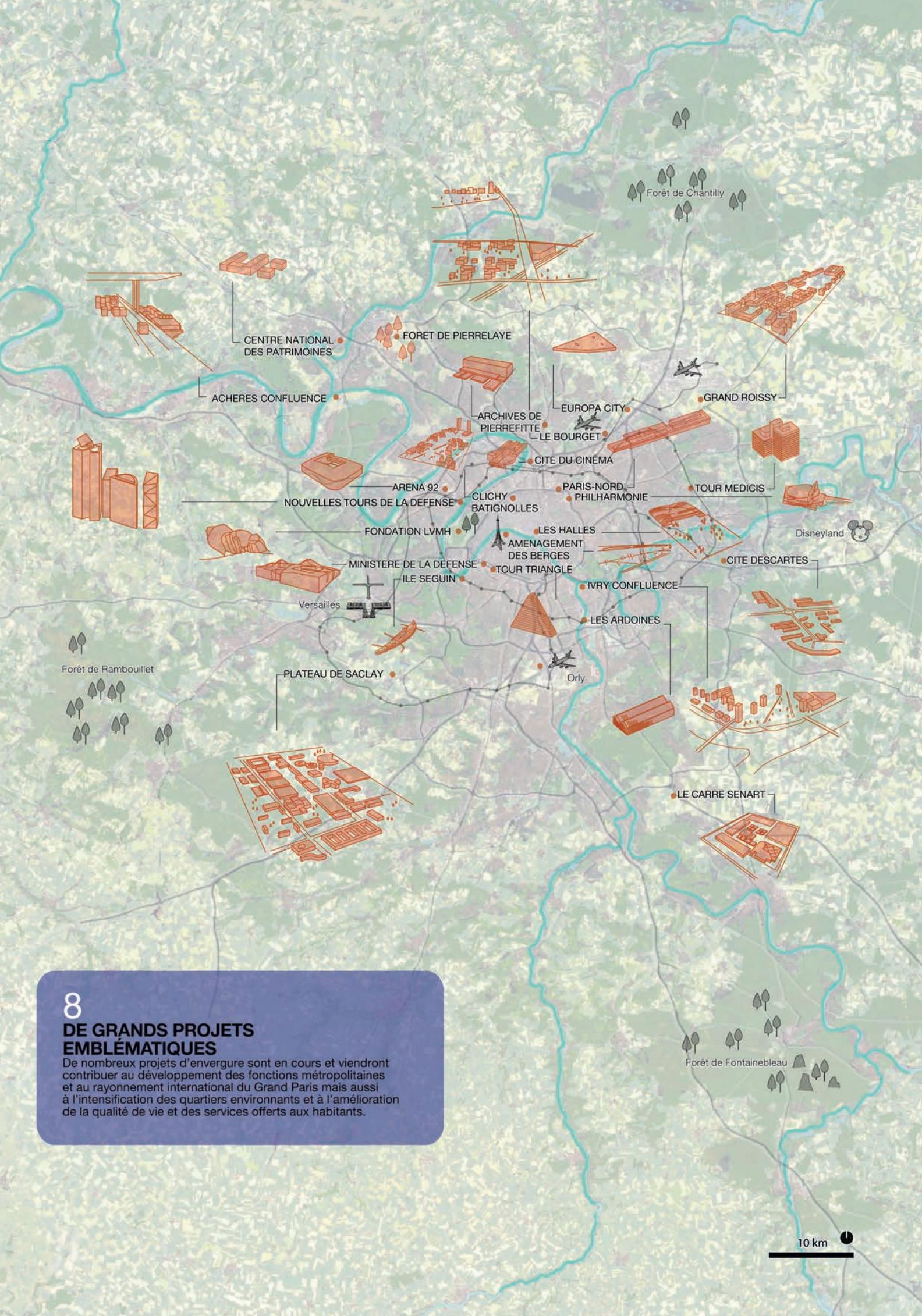


8

DE GRANDS PROJETS EMBLÉMATIQUES

De nouvelles grandes réalisations architecturales et urbaines vont renforcer le statut de ville-monde du Grand Paris.

En plus des grands repères emblématiques de Paris (Notre-Dame, la Tour Eiffel, le Louvre...) et du Grand Paris (le château de Versailles, le stade de France, Disneyland Paris...), qui contribuent à leur visibilité mondiale, un grand nombre de nouveaux projets d'envergure sont à l'étude voire déjà en chantier. Ils viendront contribuer au développement des fonctions métropolitaines et au rayonnement international et touristique du Grand Paris. Ils créeront aussi un potentiel d'intensification des quartiers environnants tout en améliorant la qualité de vie et les services offerts aux habitants. Parmi une cinquantaine de réalisations en cours, dont certaines bénéficient déjà du *Label Grand Paris*, on peut identifier des grands équipements structurants (l'Arena à Nanterre, le tribunal de Grande instance à Paris 17^e, le forum des Halles, le nouveau ministère de la Défense, le Lycée international à Noisy-le-Grand...), de nouveaux pôles d'attractivité urbaine (la Cité du cinéma à Saint-Denis, l'île Seguin à Boulogne, Europa City à Gonesse, Paris Nord à Paris et Aubervilliers), des grands projets culturels (La Philharmonie, le musée de l'Air au Bourget, la tour Médicis à Clichy-Montfermeil, les Archives nationales à Pierrefitte, la Fondation LVMH dans le bois de Boulogne, le Centre national des Patrimoines à Cergy...). Une candidature du Grand Paris aux Jeux Olympiques ou pour une exposition universelle sera aussi de nature à générer d'autres grands projets.



8

DE GRANDS PROJETS EMBLÉMATIQUES

De nombreux projets d'envergure sont en cours et viendront contribuer au développement des fonctions métropolitaines et au rayonnement international du Grand Paris mais aussi à l'intensification des quartiers environnants et à l'amélioration de la qualité de vie et des services offerts aux habitants.

9

UNE MÉTROPOLE D'EXCELLENCE

La vocation du Grand Paris à accueillir industries de pointe, laboratoires de recherche publics et privés et enseignement supérieur est affirmée à travers la création ou le renforcement de grands pôles d'excellence sur lesquels s'appuiera son développement économique.

À côté de Paris, dont la capacité d'attraction est inégalée, de nouveaux pôles d'excellence thématiques s'affirment :

- Paris-Saclay qui est déjà le plus important campus scientifique et technologique d'Europe ;
- la plate-forme aéroportuaire de Roissy-Charles-de-Gaulle, quatrième aéroport du monde ;
- Confluence Seine-Oise, avec comme ambition la création d'un nouveau port à Achères ;
- Paris Biotech Vallée, qui concentre sur l'amont de la Seine les recherches en sciences de la vie ;
- le territoire de la Création à Saint-Denis-Pleyel ;
- le pôle financier de Paris – La Défense ;
- le pôle du Bourget tourné vers les industries aéronautiques ;
- le *cluster* de la ville durable de la cité Descartes à l'est de Paris.

Le Grand Paris regroupe un tiers des étudiants et 40% du potentiel de recherche français. On y compte huit grands pôles de recherche et d'enseignement supérieur (PRES) dont quatre à Paris et trois opérations Campus en faveur de l'immobilier universitaire (Condorcet, Saclay et Paris intra-muros).

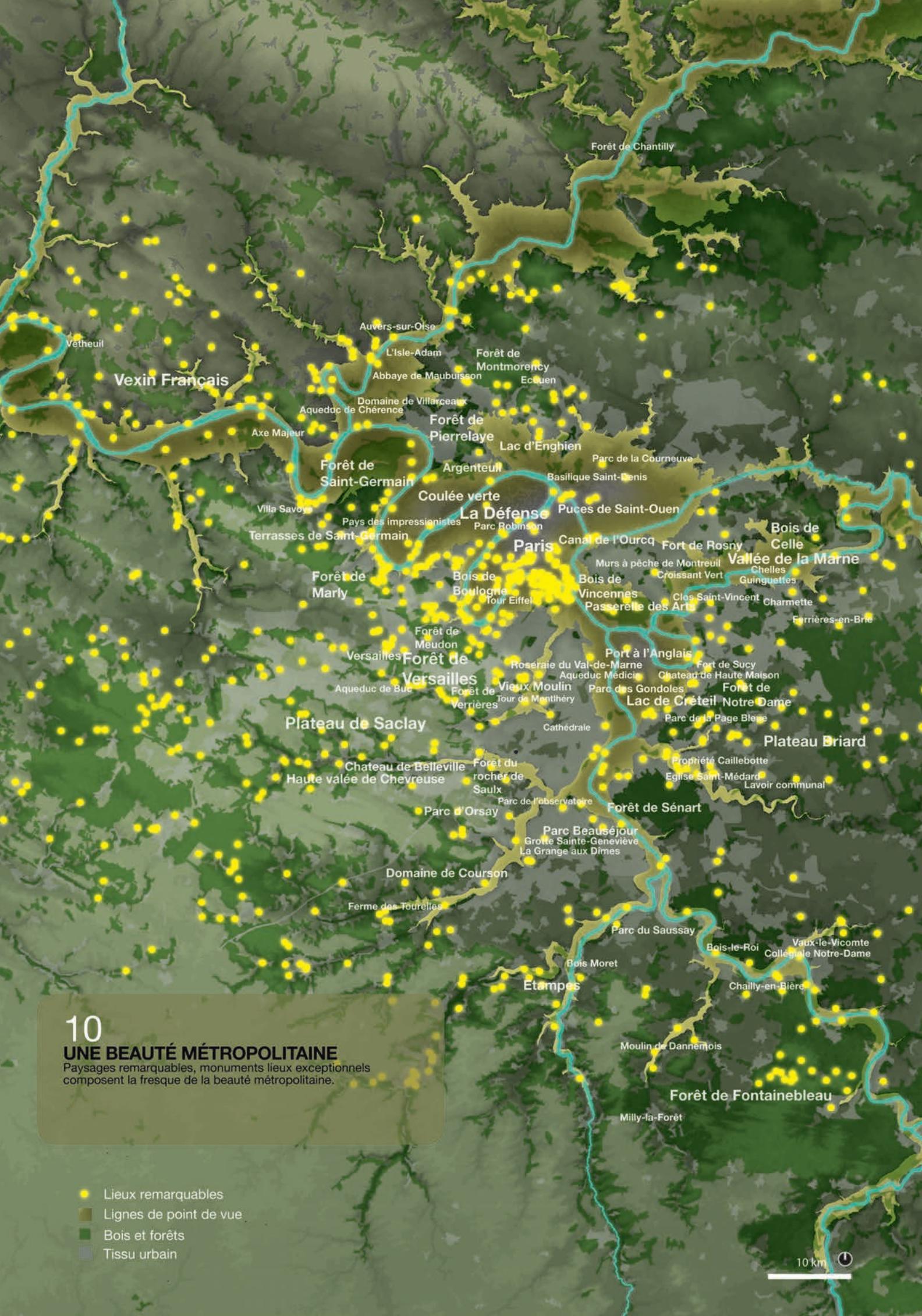


10

UNE BEAUTÉ MÉTROPOLITaine

Au-delà de la beauté universellement reconnue de Paris et des paysages de l'Île-de-France, c'est bien l'embellissement de l'ensemble du Grand Paris qui sera recherché.

La beauté métropolitaine est multiple, parfois controversée, souvent dénaturée, toujours latente. L'ambition des acteurs du Grand Paris est de la révéler et de l'amplifier dans tous les territoires, en reflétant les identités de chacun. Elle n'est pas réductible à la dimension patrimoniale, même si on compte mille monuments historiques protégés en Île-de-France, de nombreux secteurs sauvagardés, des zones de protection du patrimoine urbain et paysagé et des sites protégés, dont trois sites classés au patrimoine mondial de l'Unesco. Ce patrimoine sera mis en valeur tout en favorisant la création contemporaine. Le développement de la beauté de Paris et du Grand Paris se fera à travers une vision de grande ampleur et une attention constante aux détails. Un dessin plus soigné des espaces publics, des mises en lumière, des interventions d'artistes, des plantations, mais aussi des initiatives citoyennes pourraient la rendre plus intelligible, en souligner les ressorts et les points de vue, en développer les caractères.

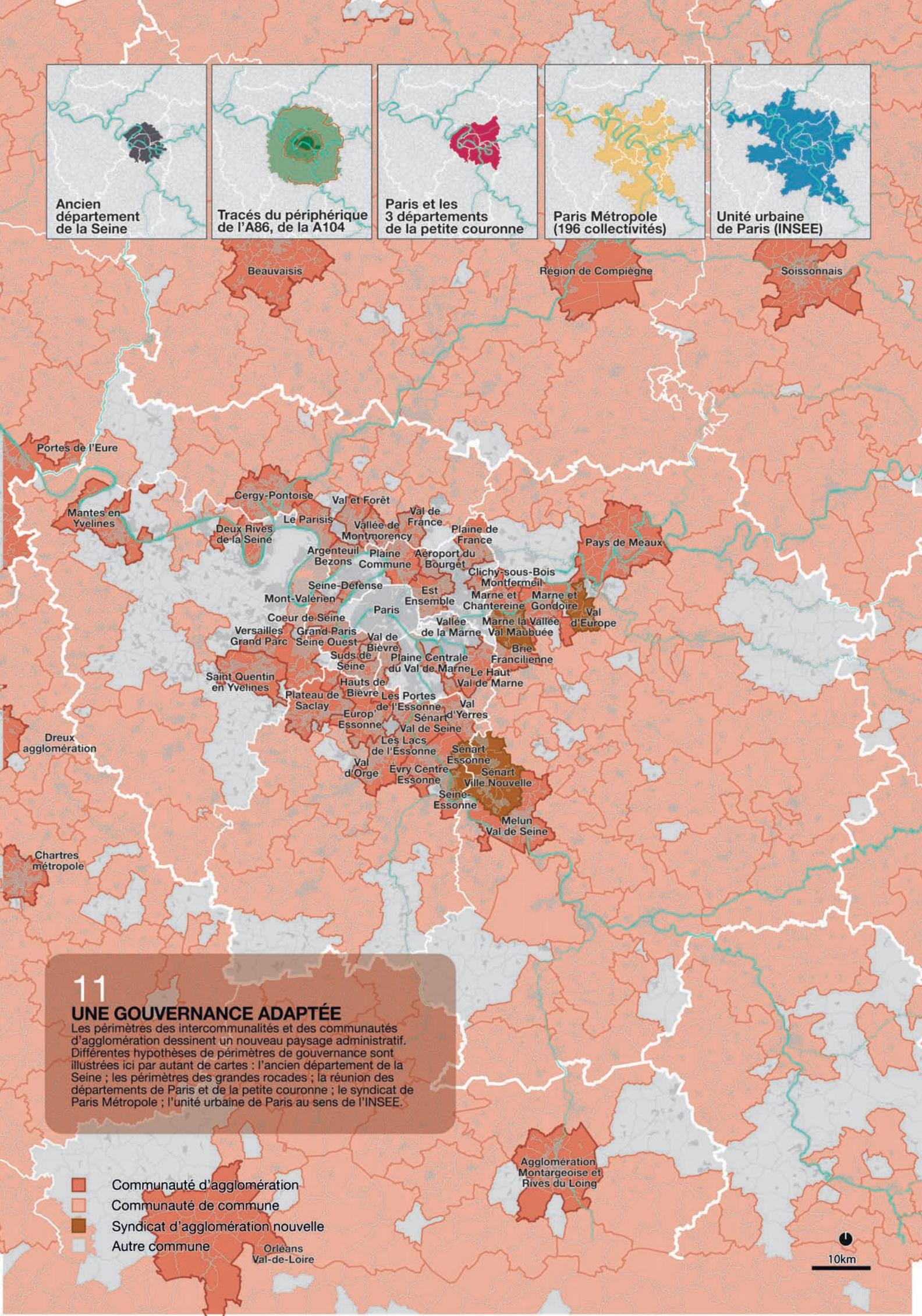


11

UNE GOUVERNANCE ADAPTÉE

Une réflexion sur la définition de la gouvernance métropolitaine, portée en particulier par le syndicat d'étude Paris Métropole, regroupant près de 200 collectivités de l'agglomération parisienne est lancée. Elle vise un développement plus harmonieux et cohérent du Grand Paris.

Le Grand Paris est un territoire dont la gouvernance actuelle implique de multiples niveaux politiques, administratifs et techniques. La région Île-de-France, qui révise actuellement son schéma directeur Île-de-France 2030, compte ainsi 1281 communes et 8 départements. Le développement de nouvelles formes de coopération (intercommunalités, communautés d'agglomération, syndicat mixte Paris Métropole, contrats de développement territorial), est l'occasion de réfléchir à une nouvelle gouvernance du Grand Paris. Plusieurs scénarios sont en discussion, visant tous à construire une identité commune et multiple, à faciliter une meilleure répartition des richesses et une meilleure continuité territoriale, à réunir le Grand Paris dans un espace de mobilité unifié. Ils feront l'objet d'un grand débat métropolitain.





UN GRAND PARIS DURABLE

C'est en faisant jouer simultanément les onze clefs explicitées précédemment que le Grand Paris pourra pleinement entrer dans une dynamique de développement durable.

Le Grand Paris est un laboratoire où peut s'inventer le futur possible des métropoles durables. Il s'attache à prendre en compte de façon équilibrée toutes les dimensions de son développement pour assurer son avenir : préservation de la nature, de la biodiversité et des ressources agricoles ; bonne gestion des eaux potables et usées ainsi que des déchets ; mobilité économique en énergie ; compacité plutôt qu'étalement urbain ; centralités multipolaires ; quartiers et écoquartiers solidaires ; excellence énergétique des constructions ; développement économique innovant ; beauté partagée ; gouvernance adaptée. Ainsi le Grand Paris durable ne naîtra pas d'un agglomérat de performances techniques mais avant tout d'une réponse aux défis environnementaux, sociaux et sociétaux d'un développement équitable et durable. L'affirmation de son identité est le gage de son ouverture sur le monde et de son inscription dans le réseau des grandes métropoles mondiales.



Cartes élaborées par l'Atelier International
du Grand Paris avec le concours de
Laurent Brunet, Emmanuel Jouannais,
Typhaine Lebars, David Malaud, Mélodie Martin,
Quentin Mourier, Sara Torrijos

SOURCES

- www.data.gouv.fr
- INSEE
- © IGN BDCARTO & BDTOPO 2006
- © Econovista, 2007. Droits de reproduction réservés et limités. www.econovista.com
- CORINE LAND COVER 2006,
Agence Européenne pour l'Environnement
- www.OpenStreetMap.fr

REMERCIEMENTS

Etienne Jobard, Romain Touret, Amélie Royer /
Master en management des technologies
et de l'innovation / Université Paris Dauphine.

L'ATELIER INTERNATIONAL DU GRAND PARIS

L'Atelier international du Grand Paris a pour mission de poursuivre et d'approfondir les réflexions engagées par les équipes pluridisciplinaires d'architectes-urbanistes initialement retenues dans le cadre de la consultation internationale lancée en 2008. Il conduit et met en œuvre des actions de recherche, de développement, de valorisation et d'animation des réseaux professionnels sur le Grand Paris. Il s'attache à favoriser le dialogue et la concertation entre tous les acteurs concernés. Il constitue un lieu d'expérimentation, de création et de débat.

L'Atelier est doté d'un Conseil scientifique composé d'architectes-urbanistes adossés à des équipes pluridisciplinaires retenues sur appel d'offre international. Sa gouvernance associe à parité l'État (ministère de la Ville, ministère de la Culture et de la Communication, ministère de l'Écologie, du développement durable, des transports et du Logement, le Préfet de la Région Île-de-France, Préfet de Paris) et les collectivités territoriales (Région Île-de-France, Ville de Paris, Association des Maires d'Île-de-France, Paris Métropole).

Président du conseil d'administration : Pierre Mansat, adjoint au Maire de Paris, chargé de Paris Métropole et des relations avec les collectivités territoriales d'Île-de-France

Directeur général : Bertrand Lemoine